

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE L'AMS**

La Société LOUKIL INVESTMENT GROUP (Groupe LOUKIL), qui détenait de concert 673 853 actions et droits de vote représentant 12,56% du capital de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel «AMS», a déclaré avoir franchi directement et de concert à la hausse, le 31 Décembre 2014, les seuils de 20%, 33,3% et 50% du capital de la société et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 2 094 978 actions et droits de vote représentant 39,04% du capital de la société.

Pour les objectifs au cours des douze prochains mois, le déclarant a annoncé:

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote,
- qu'il n'envisage pas la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Le déclarant a en outre précisé que ces cessions s'inscrivent dans le cadre de la restructuration juridique du Groupe LOUKIL.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 08 Janvier 2015 par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.